

**7**4

## demarche.numerique.gouv.fr

Démarche	: Instruction n° DGOS/RH2/2025/107 du 30 juillet 2025 relative aux dispositions dérogatoires et temporaires permettant d'autoriser l'exercice de certains praticiens étrangers des professions médicales et de la pharmacie ayant obtenu un diplôme hors Union européenne (PADHUE)
Organisme	: ARS ARA - DOS - Pôle professions médicales et paramédicales
Identité	du demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Formula	ire
manière dérogatoi Union européenne <b>Département du li</b>	etion a pour objet de lister les conditions nécessaires à la délivrance, de re, d'une attestation temporaire d'exercice aux praticiens à diplôme hors (PADHUE) par les agences régionales de santé (ARS).  eu d'exercice n applicable, une seule valeur possible
<u> </u>	
□ 07	
<u> </u>	
<u>26</u>	
□ 38	
42	
43	
☐ 63	
<b>6</b> 9	
73	

Instruction n° DGOS/RH2/2025/107 du 30 juillet 2025 relative aux dispositions dérogatoires et te

## Identité du praticien demandeur

Civilité
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Madame
☐ Monsieur
Nom
Prénom
Date de naissance
Lieu de naissance
Pays de naissance
Exercice professionnel
Qualité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Médecin
Sage-femme/Maïeuticien
☐ Pharmacien
☐ Dentiste
Spécialité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Allergologie
Anatomie et cytologie pathologiques
Anesthésie-réanimation
☐ Biologie médicale
Chirurgie maxillo-faciale
Chirurgie orale
Chirurgie orthopédique et traumatologique
Chirurgie pédiatrique
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
Chirurgie vasculaire

Instruction n° DGOS/RH2/2025/107 du 30 juillet 2025 relative aux dispositions dérogatoires et te
Chirurgie viscérale et digestive
Dermatologie et vénéréologie
☐ Endocrinologie-diabétologie-nutrition
Génétique médicale
☐ Gériatrie
Gynécologie médicale
Gynécologie obstétrique
☐ Hématologie
Hépato-gastro-entérologie
Maladies infectieuses et tropicales
Médecine cardiovasculaire
Médecine d'urgence
Médecine et santé au travail
Médecine générale
Médecine intensive-réanimation
Médecine interne et immunologie clinique
Médecine légale et expertises médicales
Médecine nucléaire
Médecine physique et de réadaptation
Médecine vasculaire
☐ Néphrologie
☐ Neurochirurgie
☐ Neurologie
Oncologie
☐ Ophtalmologie
Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico faciale
☐ Pédiatrie
☐ Pneumologie
☐ Psychiatrie
Radiologie et imagerie médicale
Rhumatologie
Santé publique
Urologie

Instruction n° DGOS/RH2/2025/107 du 30 juillet 2025 relative aux dispositions dérogatoires et te
Intitulé du diplôme de spécialité obtenu
Date de fin du droit de séjour en France
Nom de l'établissement d'exercice
Nom du service d'exercice
Adresse de l'établissement
Documents à joindre par l'intéressé (en format .pdf uniquement) Appuyer sur entrée après avoir saisi votre date.
Conditions requises pour bénéficier de l'attestation temporaire  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Praticiens ayant terminé leur PCC et en attente de la Commission nationale d'autorisation exercice
Praticiens en exercice ayant déposé une demande d'AEP
Praticiens lauréats des EVC au titre de la session 2024 et praticiens inscrits sur la liste complémentaire des EVC 2024
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Joindre l'attestation individuelle justifiant de la remise de son dossier auprès du CNG
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Joindre la preuve de dépôt de la demande d'AEP
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Liste des lauréats des EVC au titre de la session 2024 mentionnant votre identité